



Procès Verbal de l'assemblée générale du 7 octobre 2021

Ouverture de la réunion à 20H15.

Les adhérents présents s'acquittent du paiement de la cotisation pour l'année 2021.

19 adhérents (dont 7 membres du conseil d'administration) sont présents ou représentés et à jour de leur cotisation.

Ouverture de l'assemblée générale à 20H15.

Le président Marc Massiasse souhaite la bienvenue et donne la parole à Emilie Guillot et Marie-Claude Chaduc qui présente l'association INTER'ACTIVE avec laquelle l'association Patrimoine et mémoire de Pérignat-ès-Allier travaillera.

Présentation du compte de résultat par Chantal Fontfreyde, trésorière.

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2020			
RECETTES		DÉPENSES	
Cotisations	500,00	Cotisation forts villageois	31,00
Dons	192,00	Cotisation patrimoine Auralpin	50,00
Subvention commune	140,00	Assurance MAIF	163,85
		Frais bancaires	12,00
		Achats divers	56,00
		Gel hydro-alcoolique	27,00
TOTAL RECETTES	832,00	TOTAL DÉPENSES	339,85
RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE			492,15



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

ACTIF		PACIF	
CRÉDIT AGRICOLE	10880,84	RÉSERVES	10422,69
CAISSE	34,00	RESULTAT EXCÉDENTAIRE	492,15
TOTAL ACTIF	10914,84	TOTAL PASSIF	10914,84

Vote des comptes par l'assemblée : **Comptes approuvés à l'unanimité.**

Le président fait un point sur l'état de l'église :

De nouvelles fuites du toit avaient déjà été signalées lors de la dernière AG mais une aggravation a été constatée lors de la préparation des journées du patrimoine 2021 (présentation de photos à l'écran) :

Il y a toujours des fuites au niveau du faîtage, mais aussi dans la tour de l'ancienne horloge et dans le clocher où une ardoise est partie. Les fuites du faîtage se sont aggravées puisque l'on aperçoit des tuiles en un endroit, le bois humide commençant à se déliter. Ces informations ont été données à Bernard Léon qui passait par là.

Le président et Alain Fouillit ont pris rendez-vous avec le maire le 01/10/2021 à ce sujet. Des photos des dégâts lui ont été remises. Le maire a dit qu'il avait pris contact avec **un architecte, M. Yvon Cottier, qui a l'expérience des chantiers sur le Patrimoine** (cf son site internet sur lequel on peut voir sur quels chantiers il a travaillé dans la région). Celui-ci doit se déplacer à Pérignat pour voir l'église et déterminer dans un premier temps un devis pour une nouvelle étude. Ce devis peut s'échelonner de 5000 à 25000 euros suivant la nature de l'étude, en particulier s'il doit y avoir sur une intervention sur l'infrastructure du bâtiment. Le maire nous contactera afin que nous puissions être présents pour apporter des éléments à l'architecte car nous connaissons le monument. Il nous a dit que le coût de l'étude peut être subventionné à hauteur de 75%. Bernard Léon précise qu'un appel d'offres auprès de plusieurs architectes est obligatoire pour cette étude afin de pouvoir bénéficier des subventions.

C'est l'architecte qui décidera du futur phasage des travaux en tenant compte de l'urgence sur certaines parties du bâtiment. Par contre pour le chantier proprement dit, les subventions ne montent qu'à hauteur de 56%. Il faudra alors trouver le reste de l'argent ! Par ailleurs, il continue de pleuvoir dans la sacristie malgré l'intervention d'un personnel de la commune l'an dernier.

Pierre Jourde, capitaine de pompier, intervient pour attirer l'attention sur le risque d'accueillir du public dans un bâtiment largement fragilisé (fissures, pluie dans la pièce supérieure). Des problèmes de responsabilité pourraient en découler en cas d'accident.



Le président présente les actions de l'association depuis la dernière AG :

- Rase du lutin : le site a été entretenu (coupé l'herbe, débroussaillé, enlevé les détritiques). Un toit a été posé au-dessus du panneau d'affichage afin de remédier au problème d'infiltration de l'eau de pluie (photo présentée). Le panneau directionnel a été réparé. Le vidage du trop-plein maçonné a été entamé mais a dû être interrompu en raison de la présence d'eau au fond de la structure. Un banc en bois a été installé.
- Eglise : Un panneau a été posé sur la porte de l'église menant au clocher pour dissuader les maîtres de laisser leur chien faire leurs excréments à cet endroit (photo présentée). Cette action a été efficace. Par ailleurs, l'association a participé à l'installation et au démontage de la crèche dans l'église.
- L'association a participé aux réunions préparatoires pour Ecopolys qui a malheureusement été annulé. Rappel de l'action de l'association : tenue d'un stand partagé avec l'association La Roche-Noire Environnement présentant des documents sur le château de Bellerive et le patrimoine de Pérignat – encadrement d'une randonnée patrimoine sur le site de l'Ecopole.
- Les journées du patrimoine 2021 ont été décevantes : 2 visiteurs lors de la journée de visites du 19/09/2021. Le concept des visites est peut-être à revoir afin de se renouveler.
- L'appel à prêt de documents sur l'histoire de la commune commence à porter ses fruits. Par ailleurs, une ancre de marine trouvée au bord de l'Allier nous a été donnée. Merci aux personnes concernées.
- Participation au travail d'une étudiante en archéologie et politique, Mlle Servane Hardouin, qui a monté un projet appelé Bagalad, dont le but est la valorisation du patrimoine culturel des territoires en France, de leurs paysages, et du « petit » patrimoine. Concrètement, cela a consisté à publier des portraits associant un habitant au site qu'elle ou il aura choisi d'évoquer, accompagnés de photographies. Le but est de sensibiliser à cette dimension humaine, personnelle, émotionnelle des lieux historiques ; et de faire connaître des sites méconnus d'un patrimoine culturel plus "rural", en racontant les "petites histoires" qui y sont liées. Alain Fouillit a été sollicité pour ce travail qui peut être consulté sur le site Internet créé par l'étudiante.
- Le SMVVA (Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon) nous a contacté car il travaillait sur le bassin versant du ruisseau des Assats (Ruisseau qui s'écoule de Busséol à Mezel). Il a appris grâce à l'association l'existence de la rase du lutin et du ruisseau de la Boule. Alain Fouillit les a accompagnés sur la commune pour leur montrer les diverses zones humides.
- L'association a participé à la création d'un circuit de valorisation touristique (parcours de découverte du patrimoine) sur la commune par Billom Communauté. Elle a notamment rédigé le projet de texte et envoyé des propositions d'images pour 5 des panneaux prévus sur le circuit : borne et voie romaine, rase du lutin, église fortifiée, site de Champmot/Varennes, fort villageois.
- L'association a été sollicitée par l'association d'architectes Rural Combo qui a pour projet de rédiger un Atlas rêvé du territoire. Cet atlas comprendra 2 chapitres sur



Pérignat et Bellerive. Le projet consiste en la collecte de la mémoire vivante, de données historiques et patrimoniales, d'anecdotes vécues, recueillies sur les lieux. Alain Fouillit et Marc Massiasse ont été « interviewés » par une personne de cette association lors d'une visite patrimoniale du village et du site de Bellerive.

- Un contact a été pris avec les propriétaires de 2 loges pour un achat éventuel. Pas d'avancée pour l'instant. Compte tenu du cas de l'église, l'opportunité de poursuivre ce dossier devra être débattu lors d'une prochaine réunion du conseil d'administration.

Le président présente les actions à mener (lise non exhaustive) :

- Un rendez-vous devra être pris avec la directrice de l'école de la commune pour étudier la faisabilité de faire des visites de l'église et du fort au profit des enfants.
- L'association a pris contact avec l'école de la pierre à Volvic afin d'obtenir un devis pour la réalisation d'une copie de la borne milliaire.
- Rase du lutin : la remise en état du site devra être poursuivie. Une barrière en bois similaire à celle installée en bordure de la voie romaine devra être mise en place dans la partie qui surplombe la pièce d'eau. Une solution devra être trouvée pour aplanir la plateforme et permettre ainsi un meilleur accueil des visiteurs.
- De nouvelles brochures historiques devront être créées (borne milliaire, croix, ...)
- Un placard devra être construit dans la sacristie pour entreposer les chandeliers posés à terre au sous-sol.
- Un recensement photographique de toutes les croix de la commune devra être effectué.
- Un recensement photographique et descriptif de tous les objets de l'église devra être effectué pour faciliter les recherches en cas de vol.
- Une remise en état de la fontaine lavoir est demandée par certains membres du conseil.

Renouvellement d'une partie du conseil d'administration :

Trois personnes ayant démissionnées du conseil d'administration (Marie-Jo Griffon, Pierre Jourde et Delphine Triniol), le président annonce le nom de trois candidats (Emilie Guillot, Marie-Claude Chaduc et Luann Fouillit). Il demande à l'assemblée si quelqu'un s'oppose à l'élection de ces trois personnes. Personne ne s'étant opposé, les trois candidats sont élus à l'unanimité par l'assemblée.

Clôture de la réunion à 21H40

Le président.

Marc Massiasse

Le secrétaire.

Lucien Bornet

